



Employée en arret longue durée

Par **vargas**, le **24/03/2009** à **20:12**

bonjour , félicitations pour votre site . il est vraiment simple et j'espère que vous pourrez nous aider.rnnous sommes un Sarl de 18 personnes et une employée et en arret depuis mi juillet 2008 et était en arret pendant 6 mois en 2007 . elle souffre d'anorexie .rnelle a été hospitalisée a maintes reprises (pour tentatives de suicide et aide dans sa relation avec l'alimentation) mais signe des décharges car ne veut plus se faire aider. sa soeur est également employée chez nous et nous raconte ce qu'elle fait de ses journées et de ses soirées (discothèque , boutiques....) elle est venue n,ous voir il y a 2semanes en pleine forme et nous promettant qu'elle eviendra le 24 mars (c'est la période la + importante pour nous .beaucoup de travail) nous lui avons demander de nous tenir au courant si elle deavirt encore etre en arret mais pas un signe de vie ;...de plus ses arret arrivent sans cesse en retard entre 48 et 240....) mais n'avons jamais osé faire un courrier avec AR par crainte qu'elle refasse un tentative de suicide .que faire ??? merci

Par **Visiteur**, le **25/03/2009** à **08:59**

bonjour,rnnr[fluo]mais n'avons jamais osé faire un courrier avec AR par crainte qu'elle refasse un tentative de suicide .que faire ??? [fluo]rnnrc'était une solution... d'aller jusqu'au licenciement....rnnrje suppose que vous ne lui complétez plus son salaire ?rnnrsi vous ne voulez pas agir contre elle, il vous reste la solution de prendre un cdd en remplacement....